INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Dossiers du BHI N° S3/0104, S3/4204

LETTRE CIRCULAIRE 64/2015 31 août 2015

REVISION DE LA GESTION, DE L'EXAMEN ET DU SUIVI DES NOUVELLES CARTES INT

Référence:

A: Document IRCC7-06B – Management and Monitoring of the IHO INT Chart Collection (gestion et suivi de la collection de cartes INT de l'OHI)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

- 1. La décision 2.4 de la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire a convenu de « charger l'IRCC de revoir les dispositions pour la collecte et l'examen des cartes INT actuellement régis par l'article 19 du règlement général de l'OHI et la résolution 1/1992 de l'OHI (Examen des cartes INT) et d'examiner la nécessité d'amender ou d'élaborer des résolutions pertinentes de l'OHI, en tenant compte des commentaires de la Conférence. »
- 2. La septième réunion du Comité de coordination inter-régional (IRCC-7) s'est déroulée à Mexico, Mexique, du 1^{er} au 3 juin 2015. Comme demandé par la Conférence, l'IRCC a examiné les dispositions pour la collecte et l'examen des cartes INT conjointement avec une proposition soumise à l'IRCC-7 par le BHI (cf. référence A), concernant des dispositions pratiques révisées pour la gestion et le suivi de la collection de cartes INT de l'OHI. Par conséquent, l'IRCC, par sa décision IRCC-7.3, a décidé de mettre en œuvre une procédure expérimentale pendant deux ans.
- 3. Le projet de rapport, les listes de décisions et d'actions de l'IRCC-7 sont disponibles sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante :

www.iho.int > Comités & GT > IRCC > IRCC7 > Documents

- 4. Cette lettre circulaire décrit la procédure expérimentale de deux ans relative à l'examen des nouvelles cartes INT et à l'inclusion ultérieure de ces cartes dans la collection de référence des cartes INT du BHI, comme convenu par l'IRCC-7. La procédure doit être mise en œuvre par les coordinateurs régionaux de cartes INT concernés (ou par le groupe de travail chargé de la coordination des cartes INT, ICCWG).
- 5. L'IRCC a invité (cf. action IRCC7/27):
 - a. **les nouvelles nations productrices de cartes INT** à fournir la première édition de toute carte INT au coordinateur régional de cartes INT concerné (ou à l'ICCWG) pour examen dès que possible pendant le cycle de production ;
 - b. les coordinateurs de cartes INT/ICCWG à gérer l'examen de la première édition de toute carte INT produite par une nouvelle nation productrice de cartes INT afin de vérifier sa conformité avec les normes de l'OHI, à fournir des commentaires en retour à la nation productrice et à rendre compte des résultats à la réunion suivante de la CHR;

- c. toutes les nations productrices de cartes INT à fournir les premières éditions et les nouvelles éditions de cartes INT au coordinateur régional de cartes INT concerné (ou à l'ICCWG) trois mois avant chaque réunion de la CHR concernée afin de permettre au coordinateur régional de cartes INT (ou à l'ICCWG) de valider le plan de cartes INT en vigueur;
- d. toutes les éditions de cartes INT soumises dans le cadre des actions a) et b) à être par la suite transmises au BHI en vue de leur inclusion dans la collection de référence de cartes INT du BHI, pour usage interne ; et
- e. **tous les Etats membres** à fournir une mise à jour de la liste des catalogues de cartes en ligne publiée par l'OHI, soit directement soit de manière systématique, lors de la mise à jour de l'annuaire.
- 6. L'IRCC invite les présidents des commissions hydrographiques régionales (CHR) à s'assurer que les actions susmentionnées soient effectuées, dans les meilleurs délais possibles, et au plus tard le 31 octobre 2015.
- 7. Afin de faciliter les travaux des coordinateurs régionaux de cartes INT (ou de l'ICCWG) dans la mise en œuvre des procédures révisées, le BHI:
 - a. proposera que le comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) envisage de confier au groupe de travail sur la cartographie marine (NCWG) la préparation d'une « liste type de contrôles d'assurance de la qualité de base » destinée à être utilisé par les coordinateurs de cartes INT/l'ICCWG à l'appui de l'examen des nouvelles cartes INT; et
 - b. prépare actuellement un atelier pour l'ensemble des coordinateurs régionaux de cartes INT/d'ENC. L'atelier se déroulera immédiatement avant la 2ème réunion du NCWG (NCWG-2) au BHI, à Monaco, en avril 2016. Ceci donnera l'occasion aux coordinateurs régionaux de cartes INT/d'ENC d'assister également à la NCWG-2. Les thèmes dont l'examen est envisagé pendant l'atelier sont énumérés dans l'annexe A. Il est demandé aux coordinateurs régionaux de cartes INT/d'ENC d'indiquer s'ils souhaitent participer à l'atelier en complétant le formulaire joint en annexe A, au plus tard le 31 octobre 2015. Sur la base des commentaires en retour et des leçons tirées de cet atelier, d'autres événements et mesures de suivi pourront être envisagés dans le futur.
- 8. Conformément à l'action IRCC7/28, les présidents des CHR ont été invités par l'IRCC à rendre compte de la procédure expérimentale à l'IRCC-8. En fonction des commentaires qui seront communiqués par les CHR, la révision éventuelle de l'article 19 du règlement général de l'OHI et la résolution de l'OHI 1/1992 (*Examen des cartes INT*) sera alors envisagée.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction

Mustafa IPTES Directeur

Annexe A : Atelier à l'intention des coordinateurs régionaux de cartes INT/d'ENC – formulaire de réponse

Copie : - Présidents des commissions hydrographiques régionales

- Coordinateurs régionaux de cartes INT/d'ENC

ATELIER A L'INTENTION DES COORDINATEURS REGIONAUX DE CARTES INT/D'ENC

NCWG-2, 26-28 avril 2016, BHI, Monaco **Atelier, 25 avril 2016, 14h00 – 17h30** (à confirmer)

Formulaire de réponse (A retourner au BHI <u>info@iho.int</u> avant le 31 octobre 2015)

Thèmes provisoires

- Identification et examen de la documentation de l'OHI (nouvelle édition de la S-11 Partie A, S-4, etc.)
- Identification et examen des outils et catalogues disponibles (Catalogue d'ENC de l'OHI, outil de contrôle de la couverture RENC et des chevauchements, outil de référence numérique pour les cartographes)
- Identification et examen des services web INToGIS correspondant à la Partie B de la S-11,
- Discussion des meilleures pratiques et des cas types

NB: Les cases s'agrandiront a	au fur et à mesure de la saisie des réponse	es
Région de cartographie INT	:	
Souhaitez-vous participer à l NCWG - 2) ?	'atelier (suivi par la réunion	OUI ou NON ?
Nom:		
Mél:		
Commentaires/proposition de thèmes additionnels :		
Signature :		
Date :		